

	Agriculture biologique	Convergence des DPU	Ovins	Lait de montagne	Protéagineux	Fruits & légumes	Prairies	Alimentation de qualité, de proximité et de saison	Autonomie énergétique
<b>PREMIER PILIER</b>									
Art 46		Revalorisation des faibles DPU				Surfaces maraîchage éligibles	de		
Art 47		Montant forfaitaire à l'ha national				Surfaces maraîchage éligibles	de		
Art 63			Aide à la brebis					Revaloriser les DPU avec exigences environnementales dans les BCAE	
Art 68 <3,5%			Aide à la brebis	Aide forfaitaire au surcoût de collecte	Aide à l'ha				
Art 68 >3,5%	Aide au maintien							Complément aux DPU avec exigences environnementales dans les BCAE	
<b>SECOND PILIER</b>									
Défi Lait	MAE			Compensation des surcoûts de collecte				MAE	
Défi Biodiversité	MAE							MAE	Mesures spécifiques
Défi climat								MAE	Mesures spécifiques
Défi énergie									Mesures spécifiques
Défi eau									
Défi innovation									Mesures spécifiques